

Le détail des mesures de relance évoquées par Fritch pour 2016 et 2017

ASSEMBLÉE - Le président du Pays, Édouard Fritch a tenu un long discours, 1h15 précisément, hier matin, pour l'ouverture de la session administrative de l'assemblée de Polynésie. L'exécutif polynésien envisage, en 2016 et 2017, de conduire parallèlement un plan d'actions économiques et un plan massif en faveur de l'investissement public-privé.

En attendant que les grands projets ne soient lancés à Hao et au Mahana Beach "les conditions utiles au retour du plein emploi ne sont pas encore réunies", a observé Édouard Fritch, hier lors de son allocution devant les représentants de l'assemblée. "Il nous faut donc mettre en œuvre un programme d'actions pour stimuler la création d'emplois et également soutenir la consommation des ménages. C'est la mise à feu de l'étage supérieur de la fusée de la relance que nous voulons désormais provoquer et vous proposer ce matin." (...) "C'est pourquoi, j'ai voulu conforter une des priorités de mon gouvernement

qui consiste à mettre la création d'emplois au cœur de la réalisation de nos politiques publiques. Le gouvernement agira sur deux leviers pour atteindre cet objectif et nous mènerons parallèlement un plan d'actions économiques et un plan massif en faveur de l'investissement public."

Avant la mi-mai, Les représentants du Pays auront du pain sur la planche avec un collectif budgétaire qui promet d'être copieux, car de nouvelles mesures réclamant de volumineuses enveloppes financières, ont été annoncées. En voici quelques-unes...

JPV et ML



■ Édouard Fritch à la tribune de l'assemblée de Polynésie française hier matin, pour l'ouverture de la session administrative.

[Focus]

Les quatre axes du plan d'actions économiques :

- **Soutien de la consommation et de l'investissement des ménages**
 - **Maîtrise des prix** à la consommation sur la base d'une analyse fine de la structure de prix des produits de grande consommation.
 - **Doublement à 400 millions de francs de l'aide à l'investissement** des ménages et élargissement de la mesure aux travaux d'aménagement, d'extension ou de rénovation du bien immobilier.
 - **Dix ans d'exonération d'impôt foncier** pour les primo-accédants à un logement résidentiel avant le 31 décembre 2017 et réduction des droits d'enregistrement et de transcription, sans limite d'âge du titulaire.
 - **Création d'un fonds d'aide** pour faciliter les démarches de sortie de l'indivision des plus modestes. Dotation 2016 : 160 millions de francs.
 - **Aide de 200 000 Fcfp pour l'acquisition d'un véhicule neuf** avec emprunts à taux "préférentiel" et aide à la reprise de l'ancien véhicule. Dotation : 250 millions de francs pour l'ensemble.
- **2-Soutien à l'emploi :**
 - **Entrée en application** des contrats ACT et ACT Pro.
 - **Révision du cadre réglementaire** des métiers de service à la personne.
- **3-Soutien au développement des entreprises :**
 - **Location sur base emphytéotique de parcelles domaniales** pour favoriser la réalisation entrepreneuriale.
 - **Dotations financières de 5 millions de francs** pour les projets dans les filières innovantes.
 - **Création de pépinières d'entreprises** à Pāpārae et Mataiea et Faratea. Le programme est doté à hauteur de 200 millions de francs.
 - **Création d'une délégation aux investissements**, au sein de la présidence, afin de faciliter l'avancement des dossiers des investisseurs.
 - **Création d'un réseau initiative Polynésie**, plateforme associative inspirée du Réseau Initiative France. Prêt d'honneur aux porteurs de projets sélectionnés pouvant aller jusqu'à 2 millions de francs à taux zéro et sans garantie personnelle. Dotation : 100 millions de francs.
 - **Mise en place de prêts de développement** avec la Bpi. Emprunts jusqu'à 70 millions de francs pour les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration.
 - **Défic locale** : la commission d'agrément se réunira trois fois par an en février juin et octobre.
 - **Aide à l'équipement** plafonné à 3 millions de francs et la moitié de l'investissement total, pour l'acquisition ou le renouvellement du matériel de production en faveur des TPE/PME.
 - **Aide à la rénovation des commerces** plafonnée à 5 millions de francs et la moitié de l'investissement total.
 - **Aide à l'équipement informatique** et au raccordement internet des entreprises plafonnée à 50 000 Fcfp et la moitié des frais engagés.
- **4-Concertation avec les acteurs du monde économique**
 - **Rencontres semestrielles** sur le thème de l'innovation ;
 - **Organisation d'un forum** des entreprises en octobre ;
 - **Réflexions** sur le thème de la protection de l'emploi local.

Le plan en faveur de l'investissement public-privé.

Le Pays estime qu'en investissant 20 milliards de francs, un effet de levier pourrait générer un total de 60 milliards d'investissements en 2016 et 2017. Ce plan compte sur le soutien des bailleurs institutionnels tels que l'AFD et la Caisse des dépôts, les banques locales, le recours à l'emprunt obligataire, la mobilisation des OLS privés pour le logement, et la mobilisation des investisseurs privés via des dispositifs d'aides et de défiscalisation. Ce plan prévoit notamment les programmes suivants :

- **+ 19 milliards de francs** dans le secteur hôtelier : complexe du golf de Tamae ; nouveau centre commercial et hôtelier à Punaauia ; reprise de l'hôtel Taharaa ; + rénovation des hôtels Bora Bora Nui et Méridien ; Manava Resort ;
- **+ 3 milliards de francs** pour les énergies renouvelables : centres de stockage centralisés ; centrales hybrides aux Tuamotu.
- **+ 3,5 milliards de francs** pour la création d'un Swac desservant l'avenue Pouvaana à Oopa et les services administratifs.
- **+ 3,5 milliards de francs** pour la création d'un pôle de santé mentale à Taaoe.
- **+ 2 milliards de francs** pour la rénovation des lycées et collèges.
- **+ 8 milliards de francs** pour l'accompagnement de projet de revalorisation des hôtels Cooks Bay/Royal Papeete et de la ZI de Faratea.
- **+ 5 à 8 milliards de francs** pour la création d'un site événementiel à Vaitupa.